

Guide de l'utilisateur

Pour l'analyse des besoins en matière de soins de longue durée

À l'intention des conseillers uniquement.

Les frais relatifs aux soins de longue durée (SLD) peuvent gruger les ressources financières des retraités et rendre vains tous les efforts déployés en matière de planification financière. En utilisant l'outil d'analyse des besoins en matière de soins de longue durée, vous pouvez créer des exposés de vente adaptés aux besoins spécifiques de vos clients, y compris un sommaire du processus d'analyse des besoins. **Voici comment procéder.**

1 DÉBUTEZ

Sous la rubrique « **Exposés** » en jaune, cliquez sur « **Nouvelle analyse des besoins** »

- Entrez les données personnelles de votre client
- Cliquez sur l'onglet « **Besoins SLD** »

3 SOINS À DOMICILE

Garantie facultative sous forme d'avenant.
Ce champ est optionnel.

- Nombre d'années nécessaires pour les soins**
Il est possible que l'état d'un patient recevant des soins à domicile se soit détérioré à un point tel qu'il nécessite des soins en établissement. Le logiciel vous permet de choisir la durée des soins à domicile, d'après ce que le client juge acceptable.
- Coût mensuel des soins aujourd'hui**
Vous trouverez des données relatives aux frais en vigueur à l'heure actuelle pour les soins de longue durée à domicile dans le Guide du représentant – Assurance Soins de longue durée. (Exemples : Infirmière autorisée : 38 \$/heure ; infirmière auxiliaire autorisée : 30 \$/heure ; préposé aux services de soutien à la personne : 19,50 \$/heure.)**
- Montant mensuel que vous pouvez vous permettre de payer aujourd'hui**
Entrez le montant mensuel que votre client peut se permettre de payer en vue de régler les frais de soins à domicile. Il s'agit d'un champ optionnel.

2 SOINS EN ÉTABLISSEMENT

- Nombre d'années nécessaires pour les soins**
Utilisez un nombre d'années de soins en établissement jugé approprié par votre client. Si possible, tenez compte des antécédents familiaux ou des données statistiques actuelles. Le nombre d'années par défaut du logiciel est de 6 ans, car la durée moyenne d'un séjour en établissement pour ceux qui y demeurent pendant plus d'un an est de 6,2 ans.* Les prestations peuvent être versées pendant un an, deux ans, cinq ans ou à vie. Si la période entrée est de plus de cinq ans, le logiciel créera un exposé en fonction de prestations à vie.
- Frais mensuels prévus aujourd'hui**
Entrez un chiffre représentant les frais estimatifs à l'heure actuelle. Vous trouverez des données relatives aux frais mensuels pour les soins prodigués par les établissements subventionnés par le gouvernement dans la province de votre client dans le Guide du représentant - Assurance Soins de longue durée (inclus dans le logiciel). Les frais peuvent varier selon le type de chambre (chambre ordinaire, semi-privée ou privée). Les frais d'hébergement en établissement privé non subventionné peuvent s'élever jusqu'à 7 000 \$ par mois.
- Montant mensuel que vous pouvez vous permettre de payer aujourd'hui**
Dans ce champ, entrez le montant mensuel que votre client peut se permettre de payer aujourd'hui en vue de régler les frais de soins en établissement. Il s'agit d'un champ optionnel.

* Best's Review, Octobre 2000

** Taux en vigueur en mars 2001

suite ...

4 LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE LOGICIEL

- Le logiciel calculera le **Coût restant** (le coût des soins moins le montant que votre client peut se permettre de payer, le cas échéant) pour les soins en établissement et à domicile.
- Le **Montant de la prestation quotidienne** requis pour les soins en établissement sera également affiché à l'écran. Le logiciel présume que des soins en établissement seront requis immédiatement avant la date de mortalité prévue du client.
- Si l'option de soins à domicile est également sélectionnée, le logiciel présume que le client devra recevoir des soins à domicile avant son séjour en établissement.

Note : En tout temps, vous pouvez cliquer sur le bouton « Aperçu » situé dans le coin inférieur gauche afin d'afficher le sommaire et les calculs.

5 HYPOTHÈSES

Cette section comprend les hypothèses pour la section relative aux clients auto-assurés ainsi que le **taux de croissance des coûts de santé**.

- Entrez un **autre taux de rendement du placement** dans ce champ (selon l'autre possibilité d'investissement choisie : CPG, fonds communs de placement, etc.)
- Entrez le **taux d'imposition marginal** du client afin de calculer le revenu net d'investissement.
- Entrez un **taux de croissance des coûts de santé** (ou taux d'inflation) pour calculer les coûts relatifs aux soins en établissement et à domicile à l'avenir.
- Le logiciel indique l'espérance de vie (mortalité prévue) de votre client et le nombre d'années qui doit s'écouler avant que des soins en établissement ne soient requis (également le nombre d'années durant lesquelles des soins à domicile sont requis, si cette option est choisie).

6 SECTION POUR LES CLIENTS AUTO-ASSURÉS

Cette section calcule automatiquement le capital requis pour obtenir les indemnités suggérées pour les soins en établissement et les soins à domicile en vue de payer les frais de soins de longue durée. Cette section indique également l'investissement annuel nécessaire pour accumuler le capital.

7 CLIQUEZ SUR « APERÇU »

Le logiciel indique le montant de la prime annuelle, déterminé en fonction du montant calculé pour les frais de soins de longue durée.

8 SOMMAIRE

Le sommaire à la fin de l'exposé comprend un graphique illustrant la différence entre le montant requis de l'autre investissement et le coût total des primes d'assurance.

9 TRANSFERT DES DONNÉES À UN EXPOSÉ

Pour créer un exposé en utilisant les indemnités quotidiennes calculées dans l'outil d'analyse des besoins :

- Cliquez sur « ajouter un scénario à cet exposé ».
- Quand l'écran « Quel produit désirez-vous utiliser pour votre exposé » apparaît, sélectionnez Soins de longue durée et cliquez sur « OK ».
- Les indemnités quotidiennes et les périodes d'indemnité que vous avez calculées dans l'outil d'analyse des besoins seront automatiquement transférées dans les champs pertinents de l'exposé.



RBC Assurances®

Si vous avez d'autres questions, veuillez vous reporter au guide du représentant – assurance soins de longue durée – dans votre logiciel d'exposés.

Assureur: Compagnie d'assurance vie RBC

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.
VPS51720

(04/2009)